



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Pointe-aux-Piments (Île Maurice)
 - 14 au 16 mars 2013
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et rapporteure à la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M. Jord Oppermann, responsable du service de la Francophonie et de la coopération interparlementaire.
- CONTEXTE**
- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
 - Les sections du Québec et du Burkina Faso se sont vues confier, à la réunion de Vancouver (mars 2012), le mandat conjoint d'étudier le financement des partis politiques dans l'espace francophone. Les co-rapporteurs présentaient un premier rapport d'étape sur le sujet à cette réunion intersessionnelle du printemps 2013.
- THÈMES**
- Le financement des partis politiques
 - État civil et démocratie
 - La coopération décentralisée dans l'espace francophone
 - L'initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF)
 - Les missions d'observation des élections
 - Les séminaires parlementaires et les stages de formation
 - Le programme NORIA
 - Communication de M. Pierre de Bané sur le suivi du mémoire tendant à mieux connaître l'OIF, ses missions, ses programmes, son financement et sa coopération avec l'APF
 - Audition de M. Jean-Claude de L'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'Océan indien
 - Audition de M. Issa Asgarally, Fondation pour l'interculturel et la paix.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette Commission.
- Par la présentation du rapport préparé par les sections du Québec et du Burkina Faso, sensibiliser les parlementaires aux enjeux du financement des partis politiques dans les parlements francophones.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation conjointe, par la députée québécoise et le député burkinabé, du premier rapport d'étape sur le financement des partis politiques dans l'espace francophone a suscité de nombreux commentaires fort pertinents, plusieurs des parlementaires présents ayant notamment fait part de certaines singularités locales associées à la dimension foncièrement ethnique du financement des partis politiques. Ce rapport d'étape rend compte de la situation à cet égard dans les neuf parlements de l'espace francophone qui ont jusqu'ici répondu au questionnaire transmis l'an dernier à toutes les sections de l'APF.
- La députée québécoise, dans le cadre de sa présentation du Rapport d'étape sur le financement des partis politiques, a pu faire profiter le reste de l'Assemblée de l'actualité législative québécoise, notamment le débat entourant le projet de loi n°2 visant à modifier le financement des partis politiques au Québec.
- La députée québécoise a fait part à M. Issa Asgarally, de la Fondation pour l'interculturel et la paix, des multiples initiatives développées au fil des ans par la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager en vue de favoriser le partage des cultures entre les pays de l'espace francophone.
- La députée québécoise a également pu en apprendre davantage sur les diverses expériences de coopération interparlementaire multilatérales et bilatérales en Francophonie.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée québécoise a aussi pu prendre connaissance des derniers développements relativement au dossier du Parlement francophone des jeunes et confirmer la présence de deux jeunes québécois au prochain Parlement des jeunes qui se tiendra à Abidjan du 8 au 12 juillet 2013.
- La députée québécoise a rencontré M. Robert Aubin (député à la Chambre des communes du Canada) qui succédera à M. Pierre de Bané à la présidence de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, d'ici la prochaine session de l'APF (juillet 2013).

COÛT

- Per diem et autres frais	2 118,24 \$
- Transport	13 343,53 \$
Total	15 461,77 \$